

La Petite Tunisie

JOURNAL RÉPUBLICAIN INDÉPENDANT

ABONNEMENTS

	UN AN	SIX MOIS
Tunisie, Constantine et Tripolitaine.	40 fr.	6 fr.
France et Algérie.	12 »	7 »
Etranger.	15 »	8 »

PAYABLES D'AVANCE

Rédacteur en Chef : **Em. LACROIX**

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration doit être adressé au bureau du journal

TUNIS. — Rues d'Italie et Hannon, 2 — TUNIS

INSERTIONS

Publicité de la première page, 5 fr. la ligne. — En Echos 2 fr. la lig. — Chronique locale, 1,50 la lig. — Faits divers, 1 fr. la lig. — Réclames en troisième page, 0,80 la lig. — Annonces diverses en 4^e page, 0,40 la lig.

PAYABLES D'AVANCE

LES TORTIONNAIRES GALONNÉS

Tunis, le 13 Juin 1901

Place aux incapables !

Nous vivons aujourd'hui en des temps bien étranges ! Il semblerait qu'il suffit, pour capter la confiance des grands chefs de Paris, qui sont les véritables ministres, de se rendre insupportable au public et de mériter les attaques de la presse par des actes odieux et reprobateurs.

Il est évident que si le gouvernement voulait donner immédiatement satisfaction à toutes les réclamations qui se produisent journellement dans la presse, verbalement ou par lettres, ce serait le modèle des gouvernements, malheureusement nous n'en sommes pas encore à ce point en Tunisie. Le plus mauvais vouloir semble présider à nos destinées.

Ce n'est bien souvent, faut-il le dire, qu'en poussant l'épée dans les reins de nos dirigeants qu'on arrive à les faire marcher cahin-caha et ils prennent le contre-pied de ce qu'on a proposé qui va invariablement à l'encontre du sentiment général.

C'est dans les habitudes de l'administration dont certains manitous se croiraient déshonorés de suivre les conseils de populo parce qu'ils viennent de trop bas pour ces puits de science généralement plus secs qu'un oued en plein mois d'août.

M. Ducroquet, à lui la palme, a été attaqué avec la dernière violence, il l'a été plus qu'il ne le fallait pour le faire casser cent fois aux gages comme incapable et malfaisant, on l'a récemment élevé à la première classe de son grade ; M. Hugon, un autre également fort malmené, n'a pas encore reçu la récompense de son ignorance crasse des choses du service à la tête duquel il a été placé cela viendra bientôt ; M. Plancke, ce directeur des douanes qui fait si souvent crier le public et la presse vient de passer de neuf

à dix mille francs d'appointements.

C'est le comble des combles. Encore si l'on nous débarassait de la présence de ces fonctionnaires nuisibles il n'y aurait que demi-mal mais c'est qu'on nous les laisse sur le dos pour notre châtement et nous apprendre à récriminer contre eux.

C'est à ne pas croire que nous vivons sous un régime républicain. Ce régime nous paraît absolument faussé et ne correspond plus à l'idéal que nous nous étions fait de la République dans nos jeunes ans au récit que nous en faisaient nos proches qui ont combattu et souffert pour elle.

S'ils revenaient à la vie, ils seraient joliment désillusionnés et s'écrieraient : « Pauvre République ! qu'a-t-on fait de toi, une vulgaire parodie de la monarchie ! »

C'est que nos pères se faisaient aussi une autre conception de la République telle qu'ils la comprenaient et voulaient la voir enracinée à jamais sous le beau ciel de France.

Patience et longueur de temps font plus que force ni que rage dit la fable, il faut espérer qu'à force de réclamer nous arriverons à la rendre le gouvernement idéal rêvé par nos pères et comme nous désirons la voir nous-même.

Et s'il le faut nous ne mettrons plus des gants pour forcer le gouvernement — est-ce bien lui ? — à ne pas se moquer de nous en récompensant les mauvais serviteurs ou les serviteurs incapables qui tueraient insensiblement la République si ses partisans acharnés n'y prenaient garde et ne veillaient.

Em. LACROIX.

Billets du Vendredi

Une épidémie

Après M. Roudy, inspecteur du mouvement du réseau tunisien à voie étroite qui a quitté le B.-G. pour entrer à la Cie du Gaz et des Eaux, on nous assure que M. Mocquerys, inspecteur de la voie du même réseau, va également donner sa démission.

D'autres démissions d'inspecteur seraient, paraît-il, également en l'air.

Nous ne savons à quoi attribuer toutes ces démissions qui se succèdent au grand détriment de la marche normale des services.

Peut-être parviendrons-nous un jour à déchiffrer cette énigme car les démissionnaires se confinent dans le mutisme le plus absolu mais les petits employés qui quittent en masse le B.-G. n'ont pas les mêmes raisons de se taire, ceux-ci ne se gênent pas pour raconter tout haut que la Compagnie paie son personnel tout juste pour ne pas le laisser crever de faim et qu'il n'y a aucun espoir d'arriver au-delà de quinze cents francs, cette perspective n'a donc rien d'encourageant et n'est pas faite pour les inciter à rester, aussi, à la première occasion ils s'empressent de défilier par le flanc gauche.

Nous admettons que le petit personnel à douze cents francs s'en aille, mais l'inspecteur, lui, le chef de service n'a pas les mêmes raisons car son traitement est plus élevé que celui d'un simple facteur.

Alors il doit y avoir un motif caché que nous ne connaissons pas et que les ingénieurs du contrôle devraient bien chercher à connaître car la bonne marche d'un service public comme un chemin de fer ne peut dépendre que de la stabilité de son haut personnel.

P.

Encore et toujours l'exode

Depuis de nombreuses années la presse tunisienne avec une unanimité assez rare, se faisant l'interprète autorisée des justes doléances du commerce local si intéressant s'est élevée contre l'exode annuel des fonctionnaires qui les prive pendant un trimestre, précisément au moment où il en aurait le plus besoin puisque c'est lui, en définitive, qui paie la majorité des impôts qui font marcher le char de l'Etat, d'un alimant sérieux sur lequel il est en droit de compter.

Elle a demandé qu'on réglemente une bonne fois pour toutes cette importante question des congés mais jusqu'à ce jour, comme sœur Anne, à part la direction des Travaux Publics qui a donné un exemple qui n'a pas été suivi, rien n'a été fait.

Comme les années précédentes nous allons assister à un départ en règle de cette classe de fonctionnaires privilégiés chez qui il est de bon ton de fuir la Tunisie et ses chaleurs dès juillet et de ne rentrer qu'à l'automne.

M. Millet avait pourtant pris l'engagement formel il y a deux ans de remédier à un abus aussi criant mais M. Millet a été cassé aux gages comme un vulgaire laquais et traîne péniblement sa carcasse en vouant aux gémonies le ministère de défense républicaine qui n'a pas su reconnaître les capacités transcendantes dont il est doué.

M. Benoit aurait pu faire quelque chose, mais M. Benoit est-il seulement Résident Général aujourd'hui ?

Les commerçants devront donc s'armer de patience et attendre l'année prochaine la réalisation d'une promesse formelle et solennellement faite ; la Tunisie aujourd'hui avec deux résidents vogue au hasard, elle est sans timonnier.

Personne n'ignore plus que des dissensions intestines, graves, poussées à l'état aigu même, existent depuis longtemps entre les chefs de

notre magistrature pour des motifs que l'on chuchote tout bas dans le monde du palais. La situation serait même aujourd'hui très tendue et ne pourrait durer davantage.

M. Monis n'ignore pourtant pas les choses, il est même très au courant des faits, aussi ne comprend-on pas pourquoi il laisse en fonction, au même tribunal, deux magistrats qui se regardent en chiens de faïence jusqu'au jour où la colère prenant le dessus, ils en arriveront à se livrer à une scène de pugilat.

Ce sera bien joli ! Si c'est là ce que désire le chef-suprême de la magistrature française il n'a qu'à laisser perpétuer une situation qui n'a que trop duré, mais il est probable que tel n'est pas son désir.

Dans ces conditions pourquoi ne pas nommer M. Fabry dans un tribunal de France et donner à M. Spire le poste qu'il convoite ?

En procédant de cette façon, le ministre ferait d'une pierre deux coups : il donnerait satisfaction à la population qui demande depuis longtemps le déplacement de ce « magistrat de gouvernement » dont les jugements ne sont pas toujours marqués au coin de la sagesse puisqu'ils sont cassés comme verre en appel, et comblerait les désirs du chef de notre parquet dont le public apprécie vivement la droiture de jugement.

Nos Échos

Au téléphone

La direction des téléphones de l'Érié se propose de réduire à « une minute » la durée effective des conversations téléphoniques à longue distance. Elle estime que dans la plupart des cas, un message téléphonique peut être condensé dans une minute de conversation et qu'il résultera de l'application de ce système l'avantage de pouvoir lire considérablement l'attente presque toujours trop longue imposée aux abonnés qui veulent communiquer d'une ville à une autre.

Par ce nouveau procédé la compagnie n'a pas l'intention de réaliser des bénéfices supplémentaires puisqu'elle se propose en même temps de réduire à un cinquième le tarif des conversations dont la durée actuelle est de 5 minutes. Déjà en France pour les conversations à longue distance on n'a droit, le plus souvent, qu'à 3 minutes et il faut attendre très longtemps la communication.

À Tunis ce sont des poses interminables, un jeune homme étant seul pour donner la communication, c'est un va et vient interminable d'une cabine à l'autre, pourquoi pas un employé à chaque cabine lorsqu'il y a foule !

Toutefois il ne nous semble pas possible d'arriver au « one minute telephone » des Américains, le Français n'ayant pas la concision extraordinaire de la langue anglaise, ni les nombreuses abréviations en usage dans le langage d'affaire anglo-saxon.

M. Poirson, directeur des succursales de la Cie Algérienne à Tunis vient d'être nommé sous-directeur à Paris.

C'est dire combien les services rendus par ce financier aimable ont été appréciés par son conseil d'administration.

Nous ne laisserons pas partir M. Poirson sans lui exprimer les regrets que nous avons de lui voir quitter Tunis, regrets mitigés par la haute situation qu'il va occuper à Paris.

Il est remplacé par M. Beyna, di-

recteur à Oran, dont les journaux de cette ville ne tarissent pas d'éloges.

Nous souhaitons à M. Beyna une sympathique bienvenue.

Il y a longtemps que nous avons signalé — pour en avoir éprouvé les dangers — l'état d'infection dans lequel se trouve la vieille masure qui sert de prison et appelé la pioche du démolisseur dans ce foyer typhique.

Le gouvernement a bien prescrit certaines mesures de désinfection mais celles-ci étaient absolument inefficaces en présence de la contamination des locaux.

Nous avons vu avec plaisir nos confrères nous emboîter sérieusement le pas, espérons que cette levée de plumes fera faire un pas à la question et activera la mise en chantier d'une prison nouvelle où les perfectionnements les plus modernes seront apportés.

Un commerçant juif de nos amis, qui dirige un établissement important de la ville, se plaignait amèrement à nous ces jours derniers, du procédé assez peu délicat — lui, disait canaille — de ses coreligionnaires... tunisiens. Comme il percevait chez nous un certain air incrédule, il ajouta sans nous laisser parler :

« Figurez-vous, nous dit-il, qu'ils entrent chez vous, c'est le cas de le dire, en forçant votre porte, pour un morceau de pain. Allez donc refuser des employés qui s'offrent à si bon marché. Comme ils font bien votre travail, ils gagnent peu à peu votre confiance vous les augmentez et vous leur laissez une certaine latitude. Ils profitent de vos bonnes dispositions pour vous trahir, pour lire dans vos copies de lettres, feuilleter vos carnets de commandes et... prendre des notes. Quand ils sont parfaitement au courant, ils vous tirent une grande révérence et vont s'installer à côté de chez vous où ils montent un commerce similaire pour vous faire concurrence.

« Si vous n'appetez pas cela de la canaillerie, que vous faut-il alors ? »

Nous restâmes coi.

Dans une lettre rendue publique adressée à un de nos confrères par M^r Lefèvre celui-ci est très dur pour quelques membres de notre hétéroclite barreau qu'il traite « de phalange domestiquée usant de procédés coloniaux peu en harmonie avec la dignité et les traditions du barreau français ! »

M^r Lefèvre ne nous apprend rien que nous ne sachions déjà, mais cette vérité dite par un membre aussi influent qu'indépendant de notre barreau vient corroborer ce que nous avons déjà écrit sur cette corporation décriée dont l'un de ses membres acceptait un sac d'avoine en paiement de sa plaidoirie.

Après le syndic de faillite Bois, de Bone, récemment condamné par la Cour d'appel d'Alger, un syndic de Blidah jouissant de la confiance la plus grande des magistrats du tribunal de cette ville vient de pren-

dre la poudre d'escampette après
avoir commis une série d'abus de
confiance.

Si M. Spire voulait se déci-
der de faire opérer une inspection
rigoureuse chez certains de nos
syndics par un de ses substitués
il serait peut-être désagréablement
surpris du résultat de cette ins-
pection.

M. Plancke, directeur hois-ca-
dres en Tunisie, passe de 9000 à
10.000 à partir du 1^{er} juin.

On nous assure que M. Tardieu,
inspecteur du B.-G. à Guelma se-
rait nommé à Tunis en rempla-
cement de M. Rondy, dont nous
avons annoncé la démission.

Nous apprenons avec plaisir que
M. Smadja, frère des négociants bien
connus, attaché au Parquet de Tu-
nis vient d'être nommé interprète
de la justice de paix du Kef.

Nos sincères félicitations.

Lorsque Millet était Résident Gé-
néral et disposait de la manne bien-
faitante, ses thuriféraires annon-
çaient sans rire que les portes de
l'Académie française allaient s'ou-
vrir toutes seules devant ce grand
personnage marqué par le destin,
aujourd'hui il faut en rabattre de
beaucoup.

Réduit à la portion congrue de
disponibilité, il est obligé pour join-
dre les deux bouts de se livrer à
quelques petits travaux qui de-
mandent plus d'efforts d'imagination
que d'engueuler et diffamer
ses adversaires comme il avait l'ha-
bitude de le faire avec un talent
tout particulier.

La commission du prix Bordin,
ouvrages relatifs au moyen-âge et
à la Renaissance, lui a attribué un
prix de 1000 francs pour son travail
sur le « Monastère de Daphni ».

LES
DIVAGATIONS DE TRIBOULET

Le spectre de Banco-Panet

Je lis quelquefois la *Dépêche Tu-
nisienne*, honni soit qui mal y pense,
pour me recréer.

Vous allez peut-être me traiter de
sacré blagueur, c'est pourtant tel
que je vous le dis, il y a tout parti-
culièrement dans ce journal une pe-
tite correspondance qui m'amuse
tout plein et me fait tordre comme
une petite folle. J'y trouve aussi des
historiettes qui ont le charme de me
dilater la rate au point d'en attraper
parfois un point de côté : exemple
la narration de la rencontre du doc-
teur Loir avec son ex-opérateur, j'ai
nommé : Panet.

Vous avez tous lu le récit de cette
hilarante rencontre, inutile de vous
la reproduire. Le docteur Loir affublé
de son costume indigène pour vaquer
à ses occupations — non à celles que
lui paie très généreusement le gou-
vernement — rentrait chez lui dé-
jeuner lorsqu'il se trouva nez à nez
avec... Panet qu'on reconduisait à la
prison civile.

Malgré l'accoutrement dont il était
revêtu et qui le rendait méconnaissable
même aux yeux de ses intimes
ce bon docteur pris d'une indici-
ble frousse crut sa dernière heure
arrivée. Il prit incontinent ses jam-
bes à son cou, entra en coup de vent
chez lui, ferma la porte à double tour
de clé et vint s'affaler sur un canapé
plus mort que vif !

Pour le faire revenir de sa « lé-
gitime » frayeur — c'est la *Dépêche*
qui parle — sa femme dut lui jeter
plusieurs cuvettes d'eau à la figure.

Peu à peu ce remède énergique
pour les hommes *doués d'estomac* lui
fit reprendre ses sens et lorsqu'il fut
enfin rassuré que Panet n'était pas
là, il parla de tout préparer pour le
départ pour France où il serait à
l'abri de tout danger...
Je pourrais m'étendre très longue-

ment sur cette belle crânerie je ne
le ferai pas pour ne pas froisser la
modestie bien connue de ce disciple
d'Esculape.

Mais non, vraiment, on ne joue
pas des tours de ce calibre à ses
amis !

M. Loir doit la trouver roide.

TRIBOULET.
Au dernier moment j'apprends que
M. Loir a filé par le plus rapide pa-
quebot.

L'ANNIVERSAIRE DE MORÈS

Il y a eu dimanche cinq ans que le
spectre de Morès, comme celui de
Banco au milieu du festin de Mac-
beth, s'est dressé devant tous ceux
qui, chargés par lui-même ou par
la Société de punir le crime d'El-
Ouatia, semble l'absoudre par leur
pusillanimité, leur silence, leur inerte
ou même s'en faire les complices
en s'ingéniant à travestir la vérité et
à couvrir les coupables d'une infâme
protection ; il y a eu cinq ans, dis-je,
que le fantôme ensanglanté gémit à
leur oreille : « Je ne suis pas encore
vengé, et, pour votre honneur, pour
celui de mon pays, je veux l'être. »

Il y a cinq ans, que Morès, après
avoir laissé maints indices du guet-
apens au-devant duquel il marchait
le sourire aux lèvres, comme tous les
grands rêveurs de belles actions con-
damnés par le Destin à une existen-
ce stérile et vide, abattait d'une bal-
le accusatrice, le guide reçu des
mains d'un fonctionnaire indigène
du gouvernement tunisien, haute-
ment récompensé, depuis, par la
Résidence de Tunis, comme pour dire
à sa famille, à ses compatriotes, à
la Justice, à l'Histoire : « Si au mo-
ment de paraître devant Dieu, j'ai
voulu tuer celui-là de ma main, c'est
pour vous faire comprendre avec
quelle certitude, à la lumière de la
mort, j'ai distingué derrière lui mes
meurtriers. »

Il y a eu cinq ans, que durent les
paroles et les assurances dolosives,
les mystifications et les simulacres
à l'aide desquels on s'efforce de las-
ser jusqu'à la curiosité publique et
de faire croire qu'au fond de toutes
nos dénonciations, il n'existe rien de
plus qu'un invraisemblable soupçon,
qu'une légende, et que les vrais mys-
tificateurs ne sont pas les magistrats,
mais les témoins et les accusateurs.

Est-ce qu'il ne sera pas bientôt
mis un terme à ces parodies de pour-
suite et d'instruction, à ces défauts
publiques et privés ?

Est-ce que la vérité mystérieuse-
ment contenue sera plus longtemps
tenue en échec par le pharisaïsme
des procéduriers ?

JULES DELAHAY.

Les tortionnaires galonnés

Un ancien fusilier de discipline
notre confrère G. Dubois-Dessaulte
qui a passé deux ans 1898-1899, à
la compagnie de Gafsa, vient de
faire paraître sous les titres *Camisards*,
Peaux de lapins et *Cocos* un
livre relatant les exploits des brutes
galonnées, triées sur le volet,
pour commander ces compagnies.

Le récit des atrocités commises
par ces brutes fait dresser les che-
veux sur la tête.

De nombreuses pages seraient à
reproduire dans ce recueil de faits
vécus, là-bas, sous le ciel brûlant
de Gafsa par ce témoin oculaire,
il n'y a pas deux ans ; on conçoit
qu'il ne nous soit possible de re-
produire les crimes imputés à ces
gardes-chiourmes galonnés, ce se-
rait soulever de dégout la popula-
tion contre ces brutes.

Nous pensions qu'à la suite de
l'énorme retentissement provoqué
par la mort de Chédel, de si triste
mémoire, les officiers spéciaux af-
fectés aux bataillons et aux com-
pagnies de discipline se seraient
assagis, nous voyons qu'il n'en est
rien puisque les tortures continuent
comme devant à Gafsa.

Lorsqu'un homme est aux fers,
dit Dubois-Dessaulte, dans l'impossi-

bilité de se défendre, les gradés
exercent volontiers leur courage,
surtout s'ils sont en nombre : par-
fois ils reculent lorsqu'ils sentent
leur vie menacée par une énergie
brusquement tendue.

Témoin ce fait qui s'est passé en
mai 1899, au détachement de Tim-
gath de la 2^e compagnie :

Un caporal ayant traité de « gau-
lée » le disciplinaire M***, celui-ci
alla réclamer au chef du détache-
ment, le sergent Louchard. Le ser-
gent le fit mettre aux fers et l'y lais-
sa vingt-quatre heures. La seconde
nuit, des camarades allèrent dévisser
les fers avec leur fourchette. M***
se sauva. Rattrapé par des Arabes,
il fut ramené au camp. Pour l'amou-
dourer, le sergent lui promit de ne lui
mettre les fers qu'aux pieds. M*** se
laissa faire tranquillement. A peine
était-il entravé que, d'une violente
poussée, Louchard le renversa à ter-
re, voulant lui mettre les menottes.

Un disciplinaire, Le mardelay,
spectateur de la scène, s'élança sur
le sergent et lui dit d'un air mena-
çant :

— Si vous recommencez vos bru-
talités, vous aurez affaire à moi.

Les deux hommes étaient seuls.
Le sergent eut peur et s'enfuit. Il
connaissait le caractère décidé de
Le mardelay qui était prêt à vendre
sa peau contre celle d'un gradé.

Le mardelay est un ancien cama-
rade de la 1^{re} compagnie ; il habite
maintenant Le Havre.

M*** étant toujours à la 2^e com-
pagnie, on ne peut ici donner son nom.

Un lieutenant entra un soir abso-
lument ivre, au camp des disciplin-
naires. Il était accompagné d'une
bande de civils dans le même état.
Il voulut montrer aux pékins de quel-
le autorité il jouissait : il réveilla
tous les hommes d'une tente, les en
fit sortir, et, après les avoir obligés
de se mettre à poil, il les força à sa-
uter par dessus sa canne comme des
chiens, exercice qu'il accompagnait
de plaisanteries ordurières. A ceux
qui n'étaient pas assez réveillés pour
bien sauter il appliquait de vigou-
reux coups de matraque.

Cette gauloiserie n'attira pas à
l'officier une seule observation, et
pourtant l'autorité supérieure en eut
connaissance.

Le camarade de qui Dubois-De-
saulte tient le récit que nous venons
de reproduire, en l'abrégeant lui no-
tifie un autre épisode. Il transcrit :

« Un homme, depuis quatre jours,
était au harang saur, c'est-à-dire que
depuis quatre jours il n'avait ni bu
ni mangé. Il a frappé sur la porte de sa cel-
lule, implorant de la nourriture. Le lieu-
tenant de semaine arriva et lui dit tex-
tuellement (j'étais de garde aux locaux
disciplinaires, j'entendis la conversa-
tion) :

— Aimes-tu les haricots verts ou les
haricots blancs ?

L'encellulé répondit d'une voix à faire
pitié à un loup :

— Donnez-moi n'importe quoi. Je crè-
ve de faim.

Le lieutenant, en ricanant, lui dit alors :

Eh bien !... t'auras de la merde, cochon !

Et le disciplinaire fut laissé un jour
de plus sans eau et sans nourriture.
Quelque temps après, ce lieutenant donna
un coup de canne à un disciplinaire
qu'il avait demandé dans sa cellule pour
lui adresser une réclamation.

Ce camisard, digne de la réputation de
ses anciens, vengé à la fois ses cama-
rades et lui-même ; empoignant le cou-
vercle de fonte de la tinette, il en asséna
un formidable coup sur la tête du lieu-
tenant.

Le coup de canne avait fortement mar-
qué le disciplinaire, — l'affaire fut donc
étouffée ; mis aux fers le fusilier resta en
cellule.

Le lieutenant en fut quitte pour quel-
ques semaines de lit.

Le capitaine Lassalle, disait un
jour à un disciplinaire qui ne se lais-
sait pas intimider : « Si vous faites
le marionnette tant que ça, de votre peau
on fera une descente de lit, mon gar-
çon. »

Le capitaine Baronnier, prononça
le 1^{er} janvier le discours suivant, de-
vant sa compagnie rassemblée sous
les armes :

« Vous êtes des canailles et des crapu-
tes. L'un d'entre vous s'est adressé à Ro-
chefort, défenseur de la canaille et canaille
lui-même. Rappelez-vous que je
suis ici garde-champêtre, ministre de la
guerre, président de la République. Le
premier qui fait la mauvaise tête, je lui
fous une balle dans la peau ; sur ce, je
supprime le vin à toute la compagnie
pendant quinze jours. Rompez. »

disciplinaire qui remplissait l'office de
muletier. Le lieutenant alla le trou-
ver et lui demanda de témoigner
contre le sergent. Le fusilier refusa.
Peu de temps après, le sergent C. fit
tourner ce muletier et le fit condam-
ner, par le Conseil de guerre de Tu-
nis, à trois ans de travaux publics.
Le lieutenant M. vint trouver le dis-
ciplinaire alors qu'il était en préven-
tion et, en même temps qu'il lui fai-
sait remarquer l'imbécillité de sa
conduite, déplora son impuissance
à le sauver du Conseil, car le gradé
à qui, si généreusement, il avait évité
les travaux publics ou peut-être même
la réclusion, ce gradé refusait de
retirer sa plainte.

L'injure sous la forme la plus or-
durière est de règle quand un gradé
interpelle un homme et surtout le
punit.

L'insulte favorite du capitaine de
Castaignier commandant la 1^{re} com-
pagnie de discipline, était... *baveux*.
Cet officier était le type par excellen-
ce de l'insulteur. Il avait certaines
paroles tort moralisatrices. A un
malheureux qui montait à la discipli-
ne pour certaine intervention de sexe
(en quoi d'ailleurs, il avait eu pour
complice un gradé), il dit devant
toute la compagnie : « Dites donc,
vous là-bas, l'é... il ne faudra pas
que ça, baille ici, sans quoi on vous
y mettra un bouchon et puis il y a
les cocos. »

A des hommes libérables qui lui
demandaient la faveur de laisser re-
pousser leurs moustaches avant de
partir, le même officier répondait :
« Des moustaches ? J'en ai au cul et
puis là aussi ! » Et il leur taillait une
basane.

A la 2^e compagnie, l'adjudant sur-
nommé Jésus-Christ à cause de son
ton onctueux et de ses manières hy-
pocritement affables, lorsqu'un hom-
me est aux fers vient lui dire d'un
ton doux : « Moi, je ne frappe jamais
un homme ! non... je ne frappe pas...
je lui fais ça », et il crache à la
figure de l'homme entravé.

A la même compagnie, en 189... le
sergent N., visitant les effets du dis-
ciplinaire Robin, dit en voyant la ca-
pote : « Elle est sale. » Robin, cher-
chant à faire comprendre au sergent
comment cette capote s'était trouvée
sale, le gradé lui dit : « Si tu ne cher-
chais pas à le faire... ça ne l'arrive-
rait pas. » — Sergent, répondit le
disciplinaire, je n'ai pas retourné
ma veste comme vous ; si vous en
voulez, vous n'avez qu'à le dire ! —
« Pose tes effets dans ta chambre et
viens me trouver dans la mienne »,
lui répliqua le sergent N. A peine le
disciplinaire était-il entré dans la
chambre du sergent que celui-ci lui
appliquait une gifle en pleine figure,
et que deux sergents, C... et
L..., cachés derrière la porte,
s'approprièrent à lui tomber dessus.
Robin voyant le guet apens bouscu-
la tout de suite les sergents et courut
se plaindre à l'adjudant Jésus-Christ.
Celui-ci fit appeler les ser-
gents, et, comme ceux-ci niaient le
fait, il fit jeter Robin en cellule pour
diffamation envers les gradés.

(A suivre).

Si l'on veut fumer d'excellentes
cigarettes, les *Macédoine* et les
Diana n'ont pas leurs rivales.

Qu'on se le dise.

LA « TRIBU »

Nous ne pouvons résister au désir
qui nous a été exprimé de reproduire
la belle lettre que M. R. Weill,
avocat à la Cour d'appel de Paris a
adressée à un de nos confrères pari-
siens en réponse à une attaque glo-
bale contre les juifs.

M. R. Weill est juif, mais il est
français avant d'être juif et un bon
français.

Monsieur le Directeur,

La « Tribu ! » Encore cette injure
à Paris, en 1901 ! La « Tribu », ce
passage de nomades à travers un
peuple, à travers les peuples, cette
malédiction que sur le seuil des por-
tes les bonnes femmes profèrent au
passage des bohémiens. Eh bien !
puisque le directeur du *Matin* a cru
devoir écrire cet article — et je ne
puis malheureusement l'en blâmer ;
il faut que l'on sache ce qui se passe
dans la « Tribu ».

Dans la « Tribu », des différences
se sont accentuées, non plus des di-
vergences, mais des séparations.

Dans la vieille religion juive, le
dogme seul de la croyance en Dieu
a survécu ; à la suite de l'organisa-

tion de Napoléon, le culte juif a été
régularisé, a été catholicisé. Ce culte
qui n'était que les agenouillements
des familles israélites devant Dieu
et autour de leur foyer particulier, a
été transformé, et aujourd'hui les
juifs ont des temples, une liturgie et
des prêtres, et des ornements.

Cette religion-là, ce n'est déjà plus
la religion juive, c'est une tentative
d'assimilation au catholicisme ; c'est
la disparition organisée par les rab-
bins. On ne croit plus, à part quel-
ques rares familles, et dans la reli-
gion juive, comme dans toutes les
autres religions, seuls le préjugé, la
force de l'habitude et la veulerie de
se chercher un idéal à soi ont suffi à
pousser vers les temples le troupeau
cervelé des incroyants.

Lors de l'Affaire, la fameuse Af-
faire, le rôle du siècle dernier, un
fossé s'était creusé immédiatement
dans la « Tribu » entre les dreyfu-
sards de parti pris et ceux qui vou-
laient savoir avant de se prononcer.
Par hasard, l'unanimité s'est faite
au su et au vu des impérities, des
malveillances parfois et aussi de la
partialité peut-être d'une justice
prévenue, et dans les tous cas mal
éclairés.

Le fossé, un instant comblé, s'est
de nouveau creusé quand la France,
égérée par des sectaires, s'est res-
saisie devant l'écllosion de la vérité ;
et maintenant, dans la « Tribu », un
jeune parti se lève, résolu et prêt à
la lutte, ce parti est le parti des Juifs
Français.

Depuis trop longtemps nous souf-
frons, nous autres dont les ascen-
dants se sont battus en 1870 pour la
France, nous autres qui avons lais-
sé dans les plaines ensanglantées
des nôtres gisants, nous soldats dans
les régiments de France depuis trop
longtemps nous souffrons des agisse-
ments de tous les juifs étrangers qui
nous font haïr et détester. Depuis trop
longtemps nous réprouvons cette im-
pudeur de possédants, cet étalage de
réussite, et cette vantardise de par-
venus qui signalent les juifs étran-
gers aux premiers rangs de toutes les
foules et qui font derrière eux se ser-
rer les dents et se fermer les poings.

NOUS AUTRES NOUS SOMMES DES
FRANÇAIS AVANT D'ÊTRE DES JUIFS
et nous voulons, supportant les droits
de tous, avoir tous les droits et ne
plus être exposés aux empoisonneurs
de pensées publiques qui se servent
des fautes des autres pour amener nos
frères contre nous. Nous autres,
nous sommes pour la disparition du
judaïsme comme nous sommes pour
la disparition des autres religions
— les religions ont fait assez de mal
aujourd'hui ! — nous autres, nous
voulons chercher dans un idéal de
solidarité humaine de quoi alimenter
le besoin de foi des cœurs aimants.

Et c'est pourquoi, devant l'impu-
dence de tant de juifs, — et je ne fais
ici aucune personnalité — il me plaît
de lever ici l'étendard de ce parti
dont je voudrais être le soldat très
humble et qui pour être Français et
seulement Français, n'hésiterait pas
à se détacher complètement de tous
les parvenus malfaisants.

RENÉ WEILL,
Avocat à la Cour, 49, rue de Douai.

AVIS AUX SAINTS AMATEURS
Reliques à vendre

POUR CAUSE DE DÉCHE

Un curé désirerait se débarrasser,
le plus avantageusement possible, des
reliques suivantes qui sont sa pro-
priété particulière :

- 1° Un des boutons de la tunique du
gendarme chargé par Josué d'arrê-
ter le soleil.
- 2° Une des plumes des ailes du
Saint-Esprit tombée au moment où
il apparut à la Vierge sous forme
d'une colombe.
- 3° Un pied de table qui a servi à
multiplier les pains.
- 4° Le morceau de savon du Congo
avec lequel Ponce-Pilate s'est lavé
les mains.
- 5° Un boisseau de son recueilli
par un amateur à sa sortie de l'une
des fameuses trompettes qui ébran-
lèrent les murailles de Jéricho.
- 6° Un échantillon vivant et très
bien portant, trouvé le jour de sa
mort, dans le gilet de flanelle de Saint
Labre.
- 7° Le brevet de virginité décerné
à la Sainte-Vierge par le maire de
Nanterre ;
- 8° Le noyau de la pêche miraculeu-
se ;
- 9° Trois crins de la queue de la
mule du premier pape.
- 10° La photographie d'Adam et
Ève avant, pendant et après le péché
faite, à l'aide d'un pareil instantané,
par Pierre Petit lui-même.

11. Un bout de cordage du ballon dans lequel le Christ fait son ascension au ciel.

12. Un gond de la porte du Paradis, acheté par un riche américain, à un prix considérable, au serrurier chargé, il y a trois mille cinq cents de réparer la dite porte.

Enfin un lambeau de la couche dans laquelle l'enfant Jésus a fait pipi pour la première fois.

Inutile de dire que toutes ces reliques sont d'une authenticité incontestable et d'ailleurs incontestée.

M. BALDACCHINO Joseph, employé au B.-G. porte à la connaissance du public qu'à partir de ce jour il ne soldera que les factures des marchandises dont il aura fait lui-même la commande. Tunis, le 1^{er} juin.

Chronique locale et régionale

Heureuse innovation

La Cie P. L. M., réseau algérien vient d'apporter une innovation qui est très goûtée du public.

Elle est à remplacer les quinquets fumeux qui éclairaient les gares de Blidah et de Boufarick par un magnifique éclairage à l'acétylène qui donne une clarté vive et brillante.

L'expérience ayant parfaitement répondu à l'attente des chefs du P. L. M. toutes les gares même d'une importance médiocre vont être dotées de l'acétylène.

La Cie du Bône-Guelma devrait bien suivre l'exemple que vient de lui donner le P. L. M. et faire des essais à Hammam-el-Lif et à Moxala-Radès, non seulement elle donnerait satisfaction au public mais elle réaliserait une économie réelle.

BRODEUSE

donne des leçons chez elle et à domicile. Rue Chaker, 11, au premier. Prix modérés

Par ces temps de chaleur accablante on est souvent embarrassé de trouver un endroit délicieux et frais où la chèrè soit excellente en même temps que le prix à la portée de toutes les bourses.

Nous ne saurions trop engager nos lecteurs à aller au Tunis-Hôtel qui réunit toutes ces conditions.

Ses salons particuliers d'une fraîcheur sans égale sont surtout très appréciés du public habituel de cet excellent restaurant.

A VENDRE

Pour cause de départ, un meublé. Facilités de paiements. S'adresser aux bureaux du journal.

SOUK-EL-ARBA

Les obsèques du regretté docteur M. Labordère ont eu lieu au milieu d'une grande affluence de monde. On peut bien dire que tout Souk-el-Arba était là.

Le deuil était conduit par sa veuve dont la tristesse faisait peine à voir.

On s'attendait, au cimetière, à entendre le Contrôleur civil dire quelques mots d'adieu à ce Français enlevé prématurément à la fleur de l'âge. M. Camussi est resté plus muet qu'une carpe... est-ce parce que M. Labordère était un Français de race.

Ce même contrôleur était chargé ces jours derniers de remettre les insignes du nicham à un commerçant de la localité.

M. Camussi, pour accomplir sa mission, avait revêtu ses habits chamarrés, cela n'a pas empêché le bénéficiaire de refuser ferme cette distinction honorifique qui n'est plus portée que par les chaouchs.

Peu à peu M. Camussi s'aliène toutes les sympathies par sa fa-

çon de faire qui est loin d'être celle d'un contrôleur civil français.

A nos amis. — Nous prévenons tous nos amis que l'administration de la *Petite Tunisie* se charge de faire exécuter toutes les commandes d'impression (têtes de lettres, cartes de visites, lettres de deuil et imprimés divers) ainsi que les commandes de registres ou fournitures de bureau qui lui seront adressées.

S'adresser directement à l'administrateur du journal.

Spectacles et Concerts

CASINO D'HAMMAM-EL-LIF

Soirée des plus élégantes mercredi, au Casino d'Hammam-el-Lif. Le Cercle d'escrime y réunissait ses membres pour le dîner mensuel autour d'une table servie sur la terrasse avec une somptuosité fastueuse.

Eclairage aux bougies de cire rose avec abat-jour, menu parfait et convives triés sur le volet parmi les friands de la lame.

En dégustant le moka parfumé, toute cette belle société a applaudi sans relâche une exécution parfaite de *Joséphine vendue par ses sœurs*.

Déjà, mardi, le maestro Laffage s'était surpassé dans *Mireille*, que son brillant orchestre a nuancé d'une façon tout à fait savante, au dire des très nombreux dilettanti qui donnaient le signal des applaudissements.

Sous ce rapport de l'orchestre, l'établissement d'Hammam-Lif présente une supériorité qui lui sera difficilement ravie. En effet, jamais encore on n'avait réuni à Tunis une aussi brillante pléiade d'artistes de valeur et d'exécutant dont la grande majorité se compose de professeurs ou de lauréats d'académies lyriques.

Il n'est dès lors pas surprenant que le public apprécie comme il le fait les représentations d'une troupe hors pair, accompagnée dans ces conditions jusqu'ici inconnues à Tunis.

Hier jeudi, non moins nombreuse l'assistance pour entendre *Gitette de Narbonne*, dont la répétition permettait à l'avance de prédire le plus grand succès qu'elle a obtenue.

Théâtre-Casino de la plage de La Goulette

De splendides affiches viennent de porter à la connaissance du public la composition de la superbe troupe italienne d'opéra-comique qui est arrivée mercredi à La Goulette.

La direction de cette jolie salle de spectacle a fait les choses d'une façon tout à fait grandiose et les habitants de la jolie ville d'eau ne seront pas à plaindre, sous le rapport des délassements intellectuels.

Le répertoire de la troupe, que nos lecteurs trouveront à la rubrique réservée dans notre journal aux spectacles et concerts, prouve avec quelle parfaite science la troupe a été recrutée et formée. Les chefs-d'œuvre anciens concourent avec les opéras modernes les plus vantés pour amener, chaque soir, les amateurs les plus délicats au Théâtre Casino de la plage, où il sont certains, à l'avance de trouver un restaurant de premier ordre, un chef qui a fait ses épreuves et un maître d'hôtel dont l'éloge n'est plus à faire.

Début de la troupe demain samedi 15 juin.

L'ABSINTHE OXYGÈNE CUSENIER est la plus grande découverte pour l'estomac des consommateurs d'absinthe soucieux de leur santé. Dr Ph. Bernard.

Grande Clinique Ophthalmique de la Régence

Maison de santé, pour les Maladies des yeux, du Dr CUENOD, rue Zarkoun, n° 1. — Tous les matins, de huit heures à midi, consultations et opérations. Consultations particulières, l'après midi, de trois heures à cinq heures, sauf les jeudis et dimanches. — Traitement des yeux louches et choix de lunettes, unis et vendredis.

Absinthe OXYGÈNE Cusenier

PREMIERE MARQUE DU MONDE

Propriété exclusive et invention de la Grande Distillerie E. CUSENIER Fils, aîné et Cie PARIS, ORNANS, MARSEILLE, BRUXELLES ETC.

EN VENTE à l'Imprimerie J. Picard et C^{ie}, à Tunis, rue Al-Djazira

Memento Arabe Français ouvrage très utile à l'usage des personnes même ne sachant pas lire l'Arabe.

PRIX : 5 fr. relié.

"L'INDICATEUR TUNISIEN" ÉDITION DE 1901

Un fort volume relié, de plus de 1.200 p. En vente chez tous les libraires. Envoi franco contre mandat-poste de 10 fr. 75 adressé à la Direction 9, Rue Es-Sadikia TUNIS

Demandez dans tous les Établissements l'absinthe BERGER

la plus répandue et la meilleure entre toutes. Agents généraux et dépositaires pour la Tunisie, MM. FION Frères, 15, rue de Besançon, Tunis.

ENTREPOT BIÈRE PHENIX

Expédions à l'intérieur en fûts, en bouteilles et bocks Rue d'Angleterre, 2 - TUNIS F. MACHERET Dépositaire

Laboratoire d'Analyses Métallurgiques ALFRED ANCELIN

Ingénieur-Chimiste Mise en valeur de Gisements. — Exploitations. — Rapports. — Devis. Installation d'atelier de broyage et d'enrichissement.

11, Rue, d'Espagne TUNIS

HYGIÈNE DE LA BOUCHE

Aucun produit de parfumerie ne peut être comparé au Coaltar saponiné Le Beuf pour assainir la bouche en tuant les microbes qui s'y développent, « purifier l'haleine et raffermir les dents déchaussées ». Il possède en outre l'avantage d'une innocuité absolue, condition nécessaire pour un produit d'un usage journalier.

Se défier des contrefaçons Dépôt : Pharmacie NEE

MODES ET CONFECTIONS

Rue Chaker, 11 COSTUMES POUR DAMES à raison de 12 à 15 francs de façon TRAVAIL SOIGNE

Belle occasion à vendre un moteur à gaz, force 2 chevaux 1/2, marque, Cie française des moteurs à gaz. S'adresser à l'Imprimerie du Commerce, 10, rue de Souk-Ahras, Tunis.

DATTES A. BONNENFANT

Expéditions en colis-postaux franco à domicile en France, 3 k. 5 fr. ; 5 k. 7 fr. 50 — Bureaux des commandes : Avenue de France, 10, Librairie Démoflys. — Par correspondance : Bonnenfant, Tunis.

MONTS DE PIÉTÉ TUNISIENS

Autorisés par décrets beylicaux des 13 Août 1879 et 15 Juin 1881 BUREAUX : 12, Rue de Hollande

E. FAURE et C^{ie}
TUNIS - 14, Rue d'Italie, 14 - TUNIS

Grande Spécialité de Chaussures pour Hommes, Dames et Enfants

Mise en vente de toute la chaussure d'été. Bas et chaussettes tous genres, haute nouveauté.

Malles, Valises, Articles de voyage

Prix Fixe # Maison de Confiance # Prix Fixe

AVIS IMPORTANT

En réponse à l'avis ci-dessous : A VENDRE

MAISON AVEC JARDIN

dans beau quartier d'avenir le mieux situé et le plus salubre de Tunis S'adresser au bureau du journal

inséré dans plusieurs numéros de la *Dépêche Tunisienne* et concernant l'immeuble Gaudibert, boulevard Benat n° 21. Madame V^e Gaudibert informe le public que M. Ropert, son gendre, n'a aucune qualité pour vendre le dit immeuble dont elle possède les trois quarts.

Une instance est du reste suivie devant le tribunal civil de Tunis pour faire vendre sur licitation la dite maison.

Tout acheteur qui traiterait avec M. Ropert s'exposerait à des déboires.

Tunis le 4 décembre 1900 V^o H. GAUDIBERT.

DEMANDEZ PARTOUT L'Amer et le Fernet LICARI

Récompenses à plusieurs Expositions Médaille d'Or, Concours d'Alimentation et d'Hygiène, avec félicitations du Jury : Paris 1900. Médaille d'Or, Exposition Universelle : Paris 1900.

TUNIS-HOTEL

12, rue d'Italie, 12 Em. GIRAUD, propriétaire GRAND RESTAURANT DE 1^{er} ORDRE Service à la carte et à prix fixe Salons pour Familles Spécialité de Conserves de Gibiers et de Fruits MÉDAILLE OR ET ARGENT

HORS CONCOURS Exposition Universelle PARIS 1900

POUDRE DE RIZ ADHÉRENTE - PARFUM EXQUIS - INVISIBLE

LA MADONE

Vente en Gros : HUBERT, Parfumeur, Bordeaux et 26, Rue d'Enghien, PARIS

DÉPÔT DANS TOUTES LES BONNES PARFUMERIES

Dépôt pour la Tunisie: Tripoli et Malte, M. AVICIA, place du Tribunal TUNIS

Imprimerie spéciale de la PETITE TUNISIE 10, Rue de Souk-Ahras

Le gérant : EM. LACROIX

Ce journal est exécuté par des ouvriers syndiqués

PALUDINE

élixir tonique fébrifuge A BASE D'EXTRACTUM ANIMALIS

Souveraine contre les fièvres paludéennes périodiques, la cachexie des fièvres intermittentes chroniques, les fièvres graves, typhus, les névralgies, etc. Remplace la quinine sans en avoir les inconvénients.

Doses : Une grande cuillerée matin et soir. Pour les enfants, demi-dose. Dépôt : Pharmacie Malackowski, Tunis

RAYMOND VALENSI

Ingénieur-Architecte 22, rue de Russie, 22 Immeubles de rentes -- Construction industrielle et rurale -- Arrosage -- Distribution d'eau, etc., etc. Plans, Projets, affaires à forfait

ÉLIXIR, POUDRE et PÂTE DENTIFRICES des RR. PP.

BÉNÉDICTINS de SOULAC

A. SEGUIN, BORDEAUX

MEMBRE du JURY, HORS CONCOURS Exposition Universelle Paris 1900

MODÈLE du FLACON

Dépôt pour la Tunisie, Tripoli et Malte, M. AVICIA, place du Tribunal TUNIS

RESTAURANT A LA CARTE

Déjeuners à 2 fr. 50. — Dîners à 3 fr. M. GUICHARD recommande au public sa cuisine très soignée et sa cave de 1^{er} ordre

TOUS LES JOURS CONCERT INSTRUMENTAL

G^{DE} BRASSERIE MAXÉVILLE

TUNIS - Rue Amilcar et Rue Hannon - TUNIS

LE SOIR, THÉÂTRE DU VRAI GUIGNOL LYONNAIS

BIÈRE GRANDE MAXÉVILLE

Hors concours Exposition Universelle 1900 Président du Jury

EXPÉDITIONS À L'INTÉRIEUR EN FUTS, BOUTEILLES & BOCKS

SPECIALITÉ DES PLATS DU JOUR

GRAND BAZAR DE LA PORTE DE FRANCE
TUNIS — 15, Avenue de France, — TUNIS
Grande Spécialité d'Articles à 13 Sous
J. MATITIA, propriétaire
Maison Française n'achetant et ne vendant qu'au comptant

Rayon spécial de jouets, Vannerie, Maroquinerie, Bijouterie, Optique, Cravates, Foulards, Parapluies, Umbrelles, Quincaillerie, Articles de Ménage, de Fantaisie, de Fumeurs, Verrerie et Porcelaine. Grand choix de Valises, Sacs à main et Articles de Voyage

Arrivages journaliers d'articles utiles et de fantaisie
Avant de faire aucun achat, venez visiter ce choix considérable sans cesse renouvelé par de nouveaux articles.

Rayon spécial d'articles indigènes

MAISON DE DÉCORS
FABRIQUE SPÉCIALE D'ENSEIGNES
Dorure sous verre — Entreprise de peinture
LORENZI, 16, RUE ES-SADIKIA

Banque de Tunisie
Société Anonyme — Capital 8.000.000 de francs
Siège Social à Tunis

OPÉRATIONS DE LA SOCIÉTÉ
Encaissements et recouvrements. Avances sur prêts, sur marchandises et sur hypothèques immobilières ou maritimes. Dépôt à vue et à échéances fixes. Garde de titres. Paiement et escompte de coupons. Reports. Ordres de bourse au comptant et à terme sur tous les marchés européens. Emission de chèques et lettres de crédit sur tous pays. Souscriptions — Emissions.

GDE Brasserie Tourtel
A BIJOUVILLE (BIZERTE)
CLÉMENT B., PROPRIÉTAIRE
REPAS A PRIX FIXE ET A LA CARTE
Cuisine soignée — Service irréprochable
Consommations des prem^{es} marques

Aux Armes de Saint-Etienne
23, rue Al-Djazira — TUNIS
Veuve C. BOURY

Armes de chasse et de tir. Articles de chasse
BICYCLETTES des premières fabriques françaises
Appareils de pesage de tous systèmes
Atelier de réparations pour Armes, Bicyclettes, Balances
DÉPÔT DE POUDRES DE MINES et de CHASSE

Crédit Foncier et Agricole d'Algérie
Société anonyme. Capital : 30 millions
Succursale de Tunis : 9, rue Es-Sadikia
Agences à Sousse et Bizerte

Escompte, recouvrements, ordre de Bourse, avances sur titres, encaissement des coupons, chèques et lettres de crédit.
Dépôts à vue et à échéance fixe : à vue, 2 1/2 %, 6 - mois, 2 1/2 - un an, 3.

LOCATION DE COFFRES-FORTS

DOMAINE DE POTINVILLE
P. POTIN, propriétaire
CHAUX HYDRAULIQUE
et Ciments
VENTE AU DETAIL : Avenue de Carthage

Comptoir National d'Escompte de Paris
Société anonyme au capital de 150 millions de fr. entièrement versés
AGENCE DE TUNIS
M. Victor Richard, Directeur
Sous-Agences à SOUSSE et à SFAX, Bureau à GABÈS

Escompte, recouvrements, dépôts à vue et à échéance fixe, avances sur titres et sur marchandises, délivrance de chèques, ouverture de crédit, ordres de bourse, dépôts de titres souscriptions et opérations diverses sur titres, lettres de crédit pour voyage, etc.

DEPÔTS A VUE ET A ÉCHÉANCES FIXES
A vue, 2 1/2 %. - à 2 ans, 2 1/2 %. - à 3 ans, 3 %. - à 4 ans 3 1/2 %.

LOCATION DE COFFRES-FORTS
Des coffres-forts et compartiments sont mis à la disposition du public pour la garde des valeurs, bijoux, titres de propriétés, etc., etc.
Ces coffres installés dans une serre spéciale, présentent aux déposants la plus grande sécurité contre le risque du vol et d'incendie.
Location de compartiments à partir de Cinq Francs par mois

Maison Paonessa, Artificier
22, Avenue de la Marine, TUNIS

FABRIQUE D'ARTIFICES EN TOUS GENRES
Entreprise générale de fêtes publiques et privées
Vente et location d'illuminations et de décorations
Drapeaux et tentures de toutes nationalités
Ballons, Lanternes vénitienes, Verres de toutes couleurs,
Pains de stéarine, etc., etc.

PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE

M. LOUIS FOUBERT
Courtier maritime et Commercial
TUNIS — 14, Rue Es-Sadikia, 14 — TUNIS
CAMIONNAGE — FORMALITÉ EN DOUANE
Expéditions pour tous pays par grande et petite vitesse
Service spécial de Déménagements
CORRESPONDANTS EN FRANCE ET A L'ÉTRANGER
MAGASINS DE DEPÔTS

COMPAGNIE ALGÉRIENNE
Société Anonyme ; Capital 15.000.000 entièrement versés
Comptoir de Tunis, Avenue de France

Escomptes. Recouvrements. Avances sur titres et marchandises. Chèques et lettres de crédit sur tout pays
Encaissements de coupons. Ventes et achats sur garde titres
Intérêt bonifié aux déposants de fonds 2 0/0. Bons de caisse. Bons 3 ans et 2 ans, 3 0/0. Bons à 1 an et 4 ans 3 et demi 0/0, Bons à 4 ans 5 0/0.

MM. A. Guerriera et S. Messa fils
Agents généraux de la Société française des plâtrières Char et Cie, dépositaires de la chaux éminemment hydraulique de Bou Kornine, représentants de ciments PELLOUX PÈRE ET FILS et Cie de Grenoble.

BUREAUX ET ENTREPÔTS : 10, RUE DE GRÈCE

DROGUERIE, PRODUITS CHIMIQUES
Peintures et Fournitures pour Machines
MAISON FONDÉE EN 1890
Louis GORSSE, 14, Avenue de Carthage — TUNIS

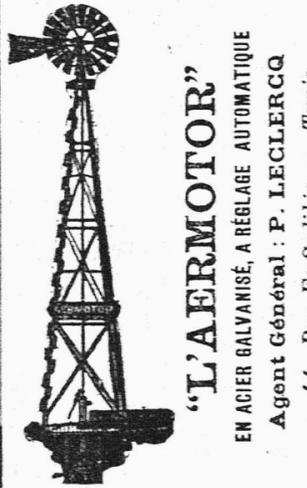
VINS ET EAUX-DE-VIE DU DOMAINE DE POTINVILLE
M^{ME} HOLMIÈRE
23, Rue d'Italie, TUNIS
LIQUEURS DE MARQUE LIVRAISON A DOMICILE

GRAND HOTEL DE FRANCE
Actuellement en construction
Ouverture le 1^{er} juillet 1901

BOIS DE CHAUFFAGE
Charbon de bois, houille et briquettes
B. RICHARD, A. MILITTE
SUCCESEUR

Bureaux : Place de la Gare Française. — Magasins : rue du Maroc, ancien Fondouk au Charbon.

TUNIS



Pasteurisation des Vins
APPAREIL BOURDIL de Narbonne
HORS CONCOURS
S'adresser à M. Fernand ARNAUD
Consignataire, rue de Strasbourg

GLACE HYGIÉNIQUE ALGÉRIENNE
Succursale de Tunis : dépôt, rue Malta, Srira
Bureaux : 17, Rue du Portugal
R. MARTIN
Livraisons en ville à domicile
EXPÉDITIONS A L'INTÉRIEUR — PRIX MODÉRÉS
La maison ayant supprimé les intermédiaires, prière d'adresser directement les commandes à l'adresse ci-dessus.

Demandez partout
LE KINA-BELLOF
ABSINTHE ET AMER CONILH
BELLOT, Distillateur à Tunis
Dépôt général des eaux minérales de VICHY
des liqueurs fines de la maison LAVANIE & C^{ie} et du Champagne MONTEBELLO

PHARMACIE LYONNAISE
TUNIS — 12, rue d'Italie, 12 — TUNIS
ROSSET-BRESSAND, pharmacien

VIN TONIQUE DES SUFFÈTES
à la Kola, Coca, Phosphate de Chaux
DRAGÉES ANTIANÉMIQUES et ANTISEPTIQUES
DES SUFFÈTES

Ces deux produits, préparés avec les soins les plus minutieux, présentés au public après plusieurs années d'expérience et d'études, sont devenus le traitement par excellence de toutes les personnes affaiblies par les chaleurs. Collophénique, d'emploi certain, pour brûlures et plaies excrées, inflammations de la bouche.

Eaux minérales purgatives, gros et détail
Lotion végétale pour la conservation de la chevelure
Expédition de tous produits pharmaceutiques à l'intérieur de la Régence par retour du courrier.

Société des sables de l'Oued-Miliane
(DITE KLÉDIA)

La Société des sables de l'Oued-Miliane de Klédia a l'honneur d'informer MM. les propriétaires, architectes, entrepreneurs, etc., qu'elle tient à leur disposition, à la Gare Française, du sable de l'Oued-Miliane, de première qualité exempt de terre. La Société se charge de livrer toutes les quantités qui lui seront demandées sur chantiers.

Gravier pour jardins à 7 fr. le mètre-cube
S'adresser à son représentant à la Gare Française.

GRANDE BOULANGERIE ET PATISSERIE
ANGLAISE ET VIENNOISE
TUNIS. — 24, Rue d'Italie et Boulevard de Paris 8, — TUNIS
MM. WAGNER, ALBRECHT et Cie

Pain de luxe et de ménage, spécialité de pain viennois pain de seigle. Pain pour sandwichs, noir et blanc
Pain gluten. Croissants et brioches au beurre, petits pains pour thé et café
Pâtisserie de premier ordre

Vins fins et liqueurs de premier choix; petits fours. Fournitures pour soirées, baptêmes, mariages et bals
Seul dépôt sur place pour la vente des produits alimentaires au gluten de la Grande Glutinerie
SAINT-LOUIS de Marseille.

ON PORTE A DOMICILE

Usine du Bou-Kornine
Hammam-Lif
A. BELLINO
CHAUX
éminemment hydraulique
Vente au détail
10, rue de Grèce, Tunis

GRANDE BRASSERIE GEORGES
Tenue par B. Mertillo
TUNIS — AVENUE DE LA MARINE — TUNIS

* SALONS RÉSERVES — BILLARD *

CONSOMMATIONS DE 1^{er} CHOIX — LIQUEURS DE MARQUE
GLACES ET SORBETS

Eaux MINÉRALES NATURELLES FROIDES
D'AIN-GARCI
Digestive, Tonique, Fortifiante. Diurétique

SOURCE RÉGENCE Très peu gazeuse
SOURCE PASTEUR Gazeuse

Dépôts à Tunis :
chez les principaux Pharmaciens, Droguistes, Epiciers et Marchands d'eaux minérales

Adresser les commandes à M. l'Administrateur de la Société anonyme des Eaux minérales naturelles d'Ain-Garci, 25, avenue de Paris Tunis, en spécifiant si c'est la source Régence ou la source Pasteur que l'on désire.

Hôtel-Restaurant des Négociants
9, rue Amilear — TUNIS
PENSION BOURGEOISE — REPAS DEPUIS 1 fr. 50
Appartements confortables à louer pour familles. Chambres et salons meublés. Pièces irréprochables. Service soigné
S'adresser à M. JACOTET, propriétaire

MAISON MODÈLE
Avenue de France et rue de Bône, Tunis
Succursale à Bizerte

VÊTEMENTS CONFECTIONNÉS ET SUR MESURE
POUR HOMMES ET ENFANTS
Atelier spécial pour le COSTUME TAILLEUR DAMES
Coupeurs des Premières Maisons de Paris
Chemiserie-Bonneterie

DÉPÔT DES USINES **TORRILHON* et C^{ie}**
DE CLERMONT-FERRAND

Tuyaux de refoulement et d'aspiration pour liquides, gaz, arrosage. Caoutchouc pour toutes industries, vêtements indecomposables. Le touriste pour bicyclette (breveté g. d. g.), sacraçais, remplaçant avantageusement le pneumatique.
S'adresser MAISON MODÈLE, 7, Avenue de France, Tunis

Ateliers de Charpente et Menuiserie
PAUL ROSARD
Rues de Vesoul et de Naples prolongée, TUNIS
Charpente et Hangars économiques. — Chalets et Menuiserie

C^{ie} Franco-Tunisienne de Navigation
Siège social, 7, rue de la République, Marseille
Agence de Tunis

Services réguliers entre Marseille et la Tunisie

Le vapeur Ville-de-Bizerte, Capitaine Rilba, attendu de Marseille le 22 juin 1901 repartira pour Sfax, Mehdia, Monastir et Sousse le 23 juin 1901.
Prix des Passages pour Sfax : Première 27 fr. avec nourriture ; Pont 8 fr. sans nourriture.
Pour fret, passages et renseignements s'adresser à l'agence de la Compagnie, chez MM. CALO et SMADJA, 9, rue Es Sadikia, Tunis

C^{ie} DE NAVIGATION MIXTE
C^{ie} TOUACHE - paquebots-poste français -- Agence de Tunis
Service régulier à grande vitesse entre la France, l'Algérie, la Tunisie, l'Italie et la Tripolitaine et le Maroc. Transport de passagers, de dépêches et de marchandises

ARRIVÉE DE MARSEILLE, tous les vendredis, à 5 heures du matin.
— DE BONE, tous les vendredis, à 7 h. du matin.
— DE LA CÔTE TUNISIENNE (Tripoli, Djerba, Gabès, Sfax, Mehdia, Monastir, Sousse), tous les samedis, à 9 h. 30 s.
— DE PALERME, tous les dimanches, à 7 heures du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 7 h. du matin.
— A MARSEILLE, tous les mercredis, à 8 h. du matin.

DÉPART DE MARSEILLE POUR TUNIS, tous les mercredis, à 4 h. s.
— POUR LA CÔTE TUNISIENNE et Tripoli, tous les mardis, à 6 h. du soir.
— DE TUNIS POUR PALERME, tous les vendredis, à 4 h. 30 s.
— DE PALERME POUR TUNIS, tous les samedis, à 4 h. soir.
— DE TUNIS POUR BONE, tous les dimanches, à midi.
— DE TUNIS POUR MARSEILLE, tous les lundis, à 4 h. s.
— DE TUNIS POUR LA CÔTE TUNISIENNE (Sousse, Monastir, Mehdia, Sfax, Gabès, Djerba, Tripoli), tous les vendredis, à 5 heures du soir.

Service régulier hebdomadaire de Tunis, la côte tunisienne et Tripoli, via Marseille, sur Nice, Gènes, Livourne et Naples.
La Cie accepte avec connaissements directs les marchandises à destination de Toulon, Cannes, Nice, Bordeaux, La Rochelle, Nantes, Saint-Nazaire, Le Havre, Rouen, Paris, Dunkerque, l'Italie, La Belgique, la Hollande, la Grande Bretagne, la Chine, la Cochinchine, l'Australie, la Nouvelle-Calédonie et de tous les points desservis par la Compagnie des Messageries Maritimes.
Pour fret et passagers, s'adresser aux bureaux de l'Agence, à Tunis, 8, rue d'Alger.
L'Agent principal, J.-B. PÉDRUPÉ

TERMINUS-BUFFET-HOTEL
GARE FRANÇAISE
la meilleure situation de Tunis
CHAMBRES DES PLUS CONFORTABLES
PRIX TRÈS MODÉRÉS